

Le Fond sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) a pour objectif de permettre la réalisation de travaux de réhabilitation, de rénovation, d'agrandissement, de remplacement ou de construction d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées de même que des infrastructures de soutien au développement local et régional. Le FIMR a été créé grâce à une aide financière du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada.

Pour faciliter la présentation d'une demande d'aide financière au FIMR, le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) a développé le service en ligne FIMR. Il s'agit d'une application interactive qui permet de soumettre un formulaire de présentation de projet et de joindre les fichiers nécessaires. Ce service est accessible à partir du Bureau municipal à l'adresse <https://www.portail.mamr.gouv.qc.ca>. Vous trouverez dans ce guide la marche à suivre pour accéder à l'application.

Demander un accès au service en ligne du FIMR

La demande d'accès au service en ligne du FIMR se fait en deux étapes. D'abord, l'utilisateur doit s'inscrire au Bureau municipal pour obtenir un nom d'utilisateur. Cette procédure est décrite à l'étape 1. Ensuite, l'utilisateur doit faire une demande d'accès à l'application FIMR. Cette procédure est décrite à l'étape 2. Les usagers qui possèdent déjà un nom d'utilisateur au Bureau municipal peuvent passer directement à l'étape 2, car ce nom d'utilisateur permet d'accéder à l'application FIMR.

Note : Les organismes à but non lucratif, les organismes supramunicipaux et les MRC doivent communiquer avec la Direction des infrastructures du MAMR pour obtenir l'information nécessaire à leur demande d'accès (coordonnées à la page 4 de ce guide).

ÉTAPE 1 Inscription au Bureau municipal www.portail.mamr.gouv.qc.ca

1



Services en ligne des ministères et organismes

GDT > SIGAT > STEFE
RV > SOMAE > FIMR
SESAMM > SSI

Bureau municipal

Accès aux services transactionnels intégrés

Nom d'utilisateur :

Mot de passe :

Inscrivez-vous !

Mot de passe oublié ?

Centre de messages

Information pour SIGAT
Une nouvelle base de données complémentaires est maintenant disponible sur SIGAT Géo. Il s'agit de la base de données des infrastructures d'Hydro-Québec. Cette base de données contient, entre autres, les structures aériennes et les circuits exploités par Hydro-Québec.
De plus, une mise à jour de la BDTQ est maintenant disponible pour un certain nombre de MRC.

Détails

Intégration de SOMAE
SOMAE est en cours d'intégration au Bureau municipal.

1 Page d'accueil

Pour vous inscrire au Bureau municipal, rendez-vous à la page d'accueil et cliquez sur le bouton Inscrivez-vous!

Notez que si vous possédez déjà un nom d'utilisateur du Bureau municipal, vous pouvez passer directement à l'étape 2, Demande d'accès au FIRM.

2

Accès aux services transactionnels intégrés

Nom d'utilisateur :

Mot de passe :

Mot de passe :

Valider

Inscrivez-vous !

Mot de passe oublié ?

Accueil - Inscription ou intégration

Important

Inscription d'un usager n'ayant pas accès présentement à une application du Bureau municipal

Inscription au Bureau municipal

Inscription d'un usager ayant déjà accès à un service avec un identifiant autre que celui du Bureau municipal

Cliquez sur le lien approprié ci-dessous:

3

Inscription au Bureau municipal

Les champs obligatoires sont indiqués par un astérisque (*)

Prénom : *

Nom : *

Note : lors d'une intégration, remplacez le code géographique et le nom de la municipalité par vos propres nom et prénom.

Fonction : *

Statut d'emploi : * élu(e) Préciser: *

Institution (1): * Effacer

Département (1): *

Institution (2): * Effacer

Département (2): *

Institution (3): * Effacer

Département (3): *

Adresse travail:

au

* Numéro et rue

Case Postale/ Étage/ Bureau

* Localité

* Province * Code postal

QC

Courriel : *

Téléphone : * Poste : *

4

Mot de passe : *

Confirmation : *

* Votre mot de passe doit être composé de 6 à 8 caractères.

Important : Si un jour vous oubliez votre nom d'utilisateur ou votre mot de passe, le Bureau municipal vous aidera en vous présentant la question que vous saisissez ci-bas. Vous devrez répondre exactement par ce que vous aurez écrit dans le champ de réponse en respectant les majuscules et minuscules. Si vous donnez la bonne réponse, vous pourrez changer votre mot de passe. Utilisez donc une question dont vous seul connaissez la réponse pour plus de sécurité. N'utilisez pas votre mot de passe comme réponse à votre question secrète.

Question secrète: *

Réponse secrète: *

* La réponse doit être composée de 5 à 25 caractères.

Enregistrer

5

Modifications aux données personnelles et aux accès

Les champs obligatoires sont indiqués par un astérisque (*)

Prénom : * Votre Prénom Nom d'utilisateur : vono0001

Nom : * Votre nom

Note : lors d'une intégration, remplacez le code géographique et le nom de la municipalité par vos propres nom et prénom.

Fonction : * Maire

Statut d'emploi : * élu(e) Préciser: *

2

Page d'inscription

Dans la page **Accueil – Inscription ou intégration**, cliquez sur le lien **Inscription au Bureau municipal**

3

Renseignements demandés

Remplissez les renseignements obligatoires indiqués par un astérisque.

Dans les champs **Institution** et **Localité**, cliquez sur la loupe pour voir la liste des organismes acceptés. Dans la liste qui s'affiche, choisissez les noms de votre institution et de votre localité. Ils s'inscriront dans le champ approprié.

4

Mot de passe et information secrète

Prenez soin de noter votre mot de passe afin de l'avoir sous la main lorsque vous vous identifiez au Bureau municipal.

Pour rédiger la question secrète et sa réponse, utilisez de l'information personnelle connue seulement par vous. Le mot de passe et la réponse secrète peuvent contenir des majuscules et des minuscules, mais vous devrez les reproduire exactement lors de votre accès au Bureau municipal.

Lorsque vous aurez rempli tous les renseignements demandés, appuyez sur le bouton **Enregistrer**.

Note : Les organismes à but non lucratif, les organismes supramunicipaux et les MRC doivent communiquer avec la Direction des infrastructures du MAMR pour obtenir leur clé d'accès (coordonnées à la page 4 de ce guide).

5

Nom d'utilisateur du Bureau municipal

Après l'enregistrement, votre nouveau nom d'utilisateur apparaît à droite du champ présentant votre prénom. Ce nom d'utilisateur vous sera aussi transmis par courriel.

Vous utiliserez désormais ce nom d'utilisateur et votre mot de passe pour accéder à toutes vos applications du Bureau municipal.

Passez maintenant à l'étape 2 pour votre demande d'accès à l'application FIMR.



ÉTAPE 2 Demande d'accès à l'application FIMR

Pour la seconde étape de demande d'accès à l'application FIMR, vous devez utiliser la fiche d'accès que le Ministère vous a envoyé par la poste. Cette fiche contient votre code géographique et votre clé d'accès. Si votre organisme n'a pas reçu de fiche d'accès, vous devez communiquer avec la Direction des infrastructures du MAMR (coordonnées à la page 4 de ce guide).

1

1 Assurez-vous d'être bien connecté dans votre compte du Bureau municipal. Pour ce faire, vérifiez que votre nom se trouve à droite de l'inscription **Services en ligne des ministères et organismes**.

Si vous n'êtes pas connecté, entrez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe dans la colonne de gauche, sous **Accès aux services transactionnels intégrés**.

2

2 Lorsque vous êtes bien connecté, cliquez sur Modifications aux données personnelles et aux accès.

3

3 Dans la page qui s'affiche, cliquez sur le lien Demander l'accès à un service.

4

Code	Description	Action
GDTFORM	Gestion des déclarations de travaux	Demander inscription
SESAMMFIN	SÉSAMMFIN	Demander inscription
Somae	Suivi des ouvrages municipaux d'assainissement	Demander inscription
STEFIFORM	Syst. de transmission de financement et d'emprunt	Demander inscription
FIMR-Formulaire	Fonds sur l'infrastructure municipale rurale	Demander inscription

4 Vous obtiendrez alors la liste des **Services auxquels vous pouvez demander l'accès**. Cliquez sur Demander inscription à droite de FIMR-Formulaire.

5

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) Formulaire de présentation de projet

Bienvenue au service en ligne Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)

Afin d'utiliser ce service, vous devez vous identifier en fournissant les renseignements qui vous ont été transmis. Si vous ne disposez pas d'un code d'accès, vous devez contacter la Direction des infrastructures aux coordonnées apparaissant plus bas.

Abonnement au service FIMR

*Code géographique

*Clé d'accès

La présentation d'une demande d'aide financière est facilitée

Ce service en ligne vous permet de :

- commencer à remplir une demande et de la compléter plus tard et en autant de sessions de travail que vous le voudrez;
- modifier votre demande tant et aussi longtemps qu'elle n'aura pas été transmise au Ministère;
- visualiser et imprimer en tout temps votre projet, peu importe l'étape où vous êtes rendu.

5 Dans la page de demande d'accès, vous devez indiquer les renseignements contenus dans la fiche d'accès que vous avez reçue par la poste. Il s'agit de votre code géographique et de votre clé d'accès. Cette étape permet de bien identifier les demandeurs d'accès à leur municipalité.

Note : Si vous n'avez pas reçu votre fiche d'accès, veuillez communiquer avec la Direction des infrastructures du MAMR (coordonnées à la page 4 de ce guide).

Accéder à l'application FIMR

Lorsque les deux étapes d'inscription et de demande d'accès sont terminées, votre accès à l'application FIMR est activé. Pour accéder à l'application, conformez-vous aux instructions décrites ci-dessous.

1



1 Assurez-vous d'être bien connecté dans votre compte au Bureau municipal. Pour ce faire, vérifiez que votre nom se trouve à droite de l'inscription **Services en ligne des ministères et organismes**.

Si vous n'êtes pas connecté, entrez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe dans la colonne de gauche sous **Accès aux services transactionnels intégrés**.



2 Cliquez sur le lien **FIMR-Formulaire** dans le menu des **Services en ligne des ministères et organismes** situé dans le haut de la page.

2



SERVICE À LA CLIENTÈLE

<p>Inscription au Bureau municipal et accès à l'application FIMR Téléphone : (418) 691-2066 Courriel : portail@mamr.gouv.qc.ca</p>	<p>Direction des infrastructures du MAMR Téléphone : (418) 691-2005 Courriel : infrastructures@mamr.gouv.qc.ca</p>
--	--